



7 heures

LA PETITE ENFANCE



Compétences visées

Cette formation a pour finalité de permettre d'intervenir face à un accident et d'agir au service de la prévention des risques liés à la petite enfance.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- De prévenir et d'anticiper les différents risques présents autour d'eux
- De porter secours aux enfants et alerter efficacement

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation
- Statistiques sur les accidents chez les jeunes enfants

Prévention des risques en petite enfance

- Parcours de Sécurité interactif : Parcours d'obstacles dans la salle de formation, simulant des environnements courants pour les enfants (une cuisine, une aire de jeux, une chambre)

Principes de base du secourisme

- La chaîne de survie
- L'alerte
- L'examen de la victime chez l'enfant et le nourrisson

Les Urgences Courantes chez les Enfants

- Étouffement chez les nourrissons et les jeunes enfants
- Allergies et réactions allergiques
- Brûlures, coupures et contusions
- Morsures et piqûres d'insectes
- Fièvre et maladies courantes chez les enfants

Les Situations Médicales d'Urgence

- La réanimation cardio-pulmonaire chez l'enfant et le nourrisson
- L'utilisation du défibrillateur

Les Accidents Physiques

- Chutes et traumatismes crâniens
- Fractures et entorses

Cas pratique

Bilan de fin de formation

- QCM
- Recueil de la satisfaction des stagiaires

Théorie

30 %

Pratique

70 %

En intra ou en inter-entreprise



De 4 à 10 personnes

Public concerné

Assistants maternelles, Parents et personnes intervenant auprès de jeunes enfants

Prérequis

Aucun

Profil des intervenants

Formateurs SST certifié par l'INRS

Modalités d'évaluation

Cas concrets d'accidents simulés

- Partie théorique : QCM à choix multiples
- Partie pratique : Evaluation sommative

Méthodes pédagogique

Exposé interactif, activités de groupe, démonstration par le formateur, mises en situation

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, mannequins (nourrisson, enfant), maquillage, DAE

Document pédagogique

Remise d'un livret "Secourisme" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de formation

Textes applicables

Code du travail, articles R 4224-15 et R 4224-16 L 4121-1



Maintien des connaissances
Nous vous conseillons un recyclage tous les 12 mois



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr